ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL HOULLE - MENTQUE-NORTBECOURT - MORINGHEM - MOULLE PRINTEMPS 2024



L'ALSH fonctionnera du 22 avril au 3 mai 2024 inclus de 9 h 30 à 17 h 30 sans interruption (fréquentation à la journée et repas obligatoire). Inscription à la semaine.

Ouvert aux enfants âgés de 4 à 13 ans domiciliés prioritairement dans les communes de HOULLE - MENTQUE-NORTBECOURT - MORINGHEM et MOULLE. Toutefois si des places restent disponibles, les enfants des autres villages seront accueillis avec grand plaisir.

Inscription <u>au plus tard le mercredi 3 avril</u> (aucune inscription ne sera acceptée après cette date) / Dossier à déposer en Mairie de HOULLE uniquement. L'inscription des enfants résidant à l'extérieur de l'intercommunalité ne pourra être validée que si des places sont encore disponibles.

Les enfants seront encadrés par des personnes diplômées B.A.F.A ou équivalent.

Tarifs d'inscription :	Enfants de HOULLE – MENTQUE-NORTBECOURT – MORINGHEM – MOULLE		Enfants domiciliés à l'extérieur	
	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +
Pour les 2 premiers enfants	36 € / enfant	42 € / enfant	44 € / enfant	49 € / enfant
à partir du 3ème enfant	34 € / enfant	40 € / enfant	42 € / enfant	47 € / enfant

N.B.: Règlement par ch				
<		n d'inscription		
□ Monsieur Nom et prénom :	□ Madame			
Adresse : Téléphone domicile	:	Portable : @		
_		CAF ou MSA		
		Те	Eléphone :	
	re:	Te	 Éléphone :	
Déclare inscrire le(s) enfant(s) :			
NOM	PRENOM	Date de naissance	Semaine du 22 au 26 avril (1)	Semaine du 29 avril au 3 mai (1)
	<u>I</u>	Fait le : Signature :		

(1) Cocher la case correspondante

N'oubliez pas de vous munir de votre attestation C.A.F. (avec Q.F.), de votre règlement et de votre attestation d'assurance le jour de l'inscription.